



Les pères et les politiques sociales québécoises

Une présentation de Raymond Villeneuve
Directeur du Regroupement pour la Valorisation
de la Paternité (RVP)



Les pères et les politiques sociales québécoises

BIENFAITS DE L'ENGAGEMENT PATERNEL

Pour l'enfant : adaptation sociale, cognitive, scolaire et psychologique, faculté d'auto-contrôle, identification sexuelle, adaptation aux stress quotidiens, diminue les effets de la pauvreté et facteur de bien-être majeur

Pour la mère : diminue le stress économique et la pression de la gestion du quotidien, satisfaction conjugale, soutient le développement de l'enfant, diminue le nombre d'interventions médicales lors de l'accouchement et facteur d'équilibre important

Pour le père : hausse de l'estime de soi, source de valorisation, satisfaction conjugale et améliore la santé physique et mentale

Diane Dubeau, La paternité au XXI^e siècle



Les pères et les politiques sociales québécoises

CEPENDANT...

Dans les actions, les communications, les programmes ou mesures, les lois, les budgets, peu d'éléments sont destinés particulièrement à la condition paternelle. (Rapport CFE 2007-2008, P.96).

Allons voir !



Les pères et les politiques sociales québécoises

Mise en garde

- Non-exhaustif
- Temps limité
- Données et travaux existants
- Première étape de travail
- Mais informations tout de même intéressantes...



Les pères et les politiques sociales québécoises

Sujets abordés

1. Statistiques sur la famille
2. Formation des intervenants
3. Politiques gouvernementales et actions des ministères
4. Obstacles à l'engagement paternel
5. Résistances
6. Conclusion



Les pères et les politiques sociales québécoises

Statistiques

Des statistiques rares...

- *(...) dans le champ de la statistique, la paternité semble être un domaine hautement négligé. (Rapport CFE 2007-2008, P. 15).*

Les petites cases ne sont pas là dans les formulaires... donc...

MANQUE DE DONNÉES
DIFFICULTÉ À ÉTABLIR UN PORTRAIT
DIFFICULTÉ À DÉMONTRER PRÉCISÉMENT LES BESOINS
DIFFICULTÉ À METTRE DES SERVICES EN PLACE



Les pères et les politiques sociales québécoises

Formation des intervenants

- *L'examen pan canadien des curriculum d'enseignement universitaire en soins infirmiers effectué en 2002 a révélé que dans 68 institutions offrant la formation de premier cycle en soins infirmiers, peu de cours portaient spécifiquement ou indirectement sur les pères ou la paternité.* (deMontigny, Devault, Lacharité, Queniart, Dubeau, Miron, Fleurant, Dragon, Gervais, Este, St-Amand, Bélanger, Lozier).

TRAVAUX EN COURS EN TRAVAIL SOCIAL

HYPOTHÈSE : SITUATION SIMILAIRE EN PSYCHO-ÉDUCATION, MÉDECINE, ETC.

INTERVENANTS DE DEMAIN PAS FORMÉS POUR INTERVENIR AUPRÈS DES PÈRES



Les pères et les politiques sociales québécoises

Assurance parentale

Congé de paternité

- 3 semaines (75 %) ou 5 semaines (70 %)
- 73 % des pères qui y avaient droit, l'ont pris (2008-Statistiques officielles)

Congé de parentalité

- 12% des congés parentaux sont partagés (2006-Rapport CFE, P.42)

TRÈS BONNE MESURE AVEC UN IMPACT IMPORTANT

BONIFICATION SOUHAITABLE



Les pères et les politiques sociales québécoises

Politique de périnatalité 2008-2018

- Belle approche générale sur les pères (buts, convictions, valeurs, éthique)
- Une orientation spécifique, p.63 : *Adapter les pratiques, les interventions et les services offerts dans le réseau de la santé et de services sociaux de façon à accueillir et à favoriser l'engagement des pères envers leur jeune enfant.*

ORIENTATION NON PRIORISÉE

- Priorités de mise en œuvre 2008-2011 : s'adresser aux pères lors de l'avis de grossesse et de l'information prénatale, offrir de la formation pour rejoindre les parents, rejoindre le couple sur le plan de l'allaitement, pour le congé postnatal, il faut soutenir tant la mère que le père, par exemple, lors des visites à la maison et s'efforcer de faire des visites en présence du père, etc.

PLAN D'ACTION À VENIR



Les pères et les politiques sociales québécoises

Programme national de santé publique 2003-2012 mise à jour 2008

- Orientation en 1997-2002 : *Que les programmes dans les domaines de la périnatalité et de la petite enfance incluent systématiquement un volet sur la valorisation du rôle des pères et sur l'engagement de ceux-ci.*
- Pour réaliser cet objectif, on prévoyait *concevoir, aux niveaux national, régional et local, des interventions...*

MALHEUREUSEMENT

- Aucune mention du mot *pères* en 2008-2012. Absence totale.
- Les mères sont présentes sous l'angle de la santé de l'enfant, santé physique et conditions socio-économiques. Pas les pères.

AUCUNE MESURE SPÉCIFIQUE POUR LES PÈRES



Les pères et les politiques sociales québécoises

Programme national SIPPE

Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance : santé des mères, pères et enfants

- Dans le cadre de référence, on invite les intervenantes « *à porter attention à la place du père au sein de la famille et [à] encourager celui-ci à y prendre une part active* » (MSSS, 2004, p. 18)
- *Mais cette indication ne peut garantir à elle seule que les besoins spécifiques des pères vulnérables sont actuellement pris en compte (...)* (Francine Ouellette, 2004). Exemple de la fiche de périnatalité.
- *(...) les politiques sociales se présentent comme étant destinées aux jeunes parents, mais lorsqu'on précise l'offre de service, on nomme souvent presque exclusivement le soutien à la jeune mère* (Jean-Martin Deslauriers, 2005).

**ACTIONS REPOSENT SUR LA BONNE VOLONTÉ
PARCE QUE PAS D'INDICATEURS DE RÉSULTAT**



Les pères et les politiques sociales québécoises

Plans d'action des CSSS de Montréal

- *En 2004, à peine six des 29 territoires des ex-CLSC de l'Île de Montréal avaient inscrit un projet spécifique aux pères dans leurs plans d'action locaux. (Francine Ouellette, 2004).*

RENCONTRES PRÉNATALES

- Intégration des pères : aucune directive à ce sujet.
- Laisse à la volonté des intervenantes.

ACTIONS REPOSENT SUR LA BONNE VOLONTÉ



Les pères et les politiques sociales québécoises

Ministère de la Famille et des Aînés

- *Plan stratégique 2008-2012*: 0 mention du mot pères
- *La politique familiale du Québec : où en sommes-nous ?*: 2 mentions du mot *pères* en référence au Régime québécois d'assurance parentale

PROJET EN COURS

- Projet d'étude sur les tendances et déterminants de l'engagement paternel



Les pères et les politiques sociales québécoises

Politique gouvernementale pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes

Deux objectifs intéressants :

- Il est important de (...) promouvoir l'engagement paternel ainsi que de soutenir les femmes et les hommes dans l'exercice de leurs obligations parentales.
- Il faut donner des représentations positives de l'investissement paternel dans la sphère familiale.



Les pères et les politiques sociales québécoises

Plan d'action 2007-2010 de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes

- **ACTION 8**-Mener une étude sur les tendances et déterminants de l'engagement des pères dans la famille et auprès des enfants (Ministère de la Famille et des Aînés) - **NON COMPLÉTÉE**
- **ACTION 45**-Adopter et diffuser la nouvelle Politique de périnatalité (...) vise à soutenir l'engagement paternel - **PLAN D'ACTION À VENIR**



Les pères et les politiques sociales québécoises

Séparation et divorce : hypothèse...

En théorie :

- Les Lois ne sont pas discriminatoires.

MAIS...

En pratique :

- Leur application et les mesures administratives qui s'y rattachent peuvent créer une série d'obstacles importants à l'engagement paternel.



Les pères et les politiques sociales québécoises

Obstacles à l'engagement paternel

Processus juridique (Dulac, Rondeau, Couto, Camus, 2007)

- Complexité du processus : honoraires élevés, délais, procédures, etc.
- Difficultés à faire respecter les ententes de garde
- Valeurs des intervenants

Pensions alimentaires

- Mode de fixation et manque de flexibilité en cas de problèmes

Allocations familiales

- Difficultés à obtenir le versement des allocations familiales

Manque d'accès à des visites supervisées, etc.

PERSPECTIVE : INVENTORIER ET DOCUMENTER



Les pères et les politiques sociales québécoises

Enjeux liés à la filiation

1. Actes de naissance : pères non déclarés (3% des naissances, rapport CFEE 2007-2008, P.91)
2. Code civil, article 538.2 : un enfant peut naître de deux co-mères avec *un apport de force génétique au projet parental*.

Il faudra toutefois s'interroger sur l'impact qu'aura l'absence totale de filiation paternelle pour l'enfant. (Leduc, 2004).

3. Étudier l'avant projet de Loi sur l'adoption qui permettrait, entre autres, de maintenir la filiation lors de l'adoption



Les pères et les politiques sociales québécoises

Autres champs à investiguer

- Protection de la jeunesse
- Mesures de conciliation travail-famille : réalités des pères à mieux prendre en compte
- Accès à l'enfant dans le réseau scolaire lors des séparations
- Recherche, Politiques municipales, monde du travail, Dispositions fédérales, etc.



Les pères et les politiques sociales québécoises

Constats

- *Contradictions significatives entre les énoncés de principes et la mise en place des services.* (Jean-Martin Deslauriers 2005)
- *Vocabulaire différent pour les mères* (soutien dans son rôle, difficultés liées à la responsabilité collective) *et les pères* (abus, devoirs, engagement et de responsabilité individuelle). (Deslauriers 2005)
- Notion d'engagement paternel souvent présente mais peu de soutien en réalité
- Peu d'actions, peu d'indicateurs de résultat et peu d'enveloppes budgétaires
- Obstacles à l'engagement paternel : séparation et filiation

**PEU D' ACTIONS SPÉCIFIQUES POUR LES PÈRES
ET DES OBSTACLES À L'ENGAGEMENT DES PÈRES**



Les pères et les politiques sociales québécoises

Résistances

Les obstacles liés aux services les plus fréquemment identifiés au développement des programmes sur les pères sont les suivants :

1. des cadres théoriques qui reconnaissent la mère comme figure parentale principale;
2. une culture de l'aide façonnée par les caractéristiques féminines;
3. le paradigme du père absent ou inadéquat;
4. la résistance des mères;
5. la surcharge de travail des intervenants.

(Dubeau, Turcotte et Coutu, 1999; Dulac, 2001; Lacharité, 2001; Leashore, 1997; Levine, 1993, 1995; O'Hagan, 1997; Taylor et Daniel, 2000)



Les pères et les politiques sociales québécoises

Espoirs

1. Changement social : (...) *une progression du désir des pères de s'investir auprès de leur jeune enfant.* (Rapport CFE 2007-2008, p.42)
2. Attitude des nouveaux parents
3. Reconnaissance accru des bienfaits de l'engagement paternel
4. Initiatives communautaires et institutionnelles pour les pères
5. Ouverture d'esprit de plus en plus grande des pouvoirs publics



Les pères et les politiques sociales québécoises

Conclusion

- Le Conseil de la Famille et de l'Enfance avait raison : Dans les politiques sociales (...) *peu d'éléments sont destinés particulièrement à la condition paternelle.* (Rapport CFE 2007-2008, P.96)
- *L'engagement paternel est aussi déterminé par (...) des politiques et des lois (...)* (Rapport CFE 2007-2008, P.89)
- L'État québécois doit prendre acte des transformations sociales et agir en conséquence.
- Pour que ça change, il faut nommer les pères spécifiquement pour que des mesures de soutien soient mises en place et que les obstacles à l'engagement paternel soient supprimés.
- Beaucoup de travail à faire pour que les pères soient considérés comme des parents à part entière par l'État québécois et que la société profite pleinement des bienfaits de l'engagement paternel.



Les pères et les politiques sociales québécoises

MERCI !



Regroupement pour la Valorisation de la Paternité
info@rvpaternite.org - www.rvpaternite.org